

Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 23
Membres présents: 16
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2019-54
Conseil Municipal du 24 AVRIL 2019

DATE DE CONVOCATION : 18 Avril 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE -M. VILLEGER- M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - E. GARNIER - N. ARILLA - P. ORMÈCHE- S. HIBON-MINET - P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU- F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : - M. THINON-CLERC donne pouvoir à S.HIBON-MINET - G.MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - J.P. SIMON donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - K.GAI donne pouvoir à E.GARNIER - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI -

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: - M. THINON-CLERC - G.MIGNON- J.P. SIMON -K.GAI- E. RAMBEAU - K. PERROIS - S. LABROUSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : N.ARILLA

OBJET : TARIFICATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le montant des billets d'entrées des manifestations culturelles,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à décide :

- ✓ de fixer le prix de l'assiette et le verre de pineau de dégustation pour la fête du Pineau prévue le 29 juin 2019 à 5 €.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE